



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024 - 34**

**Séance du vendredi 14 juin 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le 14 juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations sous la présidence de Monsieur Jean-Claude FRANCESCHI, maire.

Monsieur Antony BALDOVINI a été élu secrétaire de séance.

Nombre des membres afférents :	19	Présents :	11
Nombre de membres en exercice :	19	Représentés :	05
		Absents :	03

**Membres présents :** BALDOVINI Antony, CARLOTTI PERGOLA Marie-Ange, CHEYNET Patrick, FRANCESCHI Jean-Claude, GIULY Martin, LUCIANI Dominique, MANENTI Grégory, MERMET Jacques, PISTORESI RAMAZOTTI Jeanne, TADDEI Laurence, VENTURINI Dominique

**Membres représentés :** BONIFACI Jean-François (Pouvoir à PERGOLA Marie-Ange), LUIGGI Laure (Pouvoir à Dominique VENTURINI), MAIORE Marie-Laure (Pouvoir à Patrick CHEYNET), PIRAS Maria-Antonietta (Pouvoir à Martin GIULY), SAEZ RICCIARDI Célia (Pouvoir à Laurence TADDEI)

**Membres absents :** BONY Sarah, LUCIANI Jean-Emmanuel, PANTALACCI BANCE Antoinette

Date de la convocation : 09 juin 2024

Date d'exécution : 18 juin 2024

Date d'affichage : 24 juin 2024

**OBJET : ÉCOLE ELEMENTAIRE – CRÉATION D'UNE CLASSE SUPPLÉMENTAIRE**

Le président rappelle que pour répondre à la demande de la communauté éducative, la commune s'est engagée dans un projet d'évolution du groupe scolaire dans le cadre duquel a pu être réalisée la construction d'une première salle de classe supplémentaire créée en partie Ouest de l'école élémentaire, en continuité de l'existant.

Il indique que la commune souhaite poursuivre ses efforts dans ce domaine en continuant de faire évoluer les capacités d'accueil du groupe scolaire par la création d'une deuxième salle de classe.

Il rappelle que ce projet a été prévu au budget 2024 à l'opération 20218 « Groupe scolaire ».


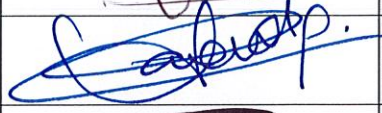
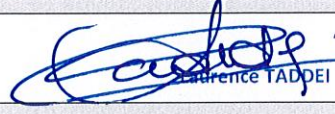
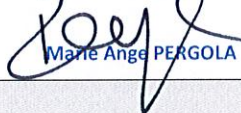

Cette deuxième construction dont les caractéristiques sont proches de la précédente, devrait pouvoir être réalisée pour un coût HT de 94 589, 94 €, les frais de maîtrise d'œuvre étant estimés à 8 064, 39 € HT.

Le président propose au conseil municipal d'approuver le principe de cette opération dont le coût global HT s'établirait à 102 654, 33 € ainsi que son plan de financement lequel pourrait être arrêté comme suit :

Financier	Taux	Montant HT
Collectivité de Corse	40,00%	41 061,73 €
ETAT	40,00%	41 061,73 €
Commune	20,00%	20 530,87 €
	100%	<b>102 654,33</b>

\* \* \*

**Délibération n° 2024 – 34 : ÉCOLE ELEMENTAIRE – CRÉATION D'UNE CLASSE SUPPLÉMENTAIRE**

NOM & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	SIGNATURE Titulaire POUVOIR
FRANCESCHI JEAN-CLAUDE Maire <b>Pouvoir à</b>	X				
RAMAZOTTI JEANNE 1 <sup>ère</sup> adjointe <b>Pouvoir à</b>	X				
LUCIANI DOMINIQUE 2 <sup>ème</sup> adjoint <b>Pouvoir à</b>	X				
TADDEI LAURENCE 3 <sup>ème</sup> adjoint <b>Pouvoir à</b>	X				
GIULY MARTIN 4 <sup>ème</sup> adjoint <b>Pouvoir à</b>	X				
RICCIARDI-SAEZ CELIA 5 <sup>ème</sup> adjointe <b>Pouvoir à Laurence TADDEI</b>	X				 Laurence TADDEI
CHEYNET PATRICK Conseiller municipal <b>Pouvoir à</b>	X				
MAIORE MARIE-LAURE Conseillère municipale <b>Pouvoir à</b>	X				 Patrick CHEYNET
PIRAS MARIA-ANTONietta Conseillère municipale <b>Pouvoir à Martin GIULY</b>	X				 Martin GIULY
BALDOVINI ANTONY Conseiller municipal <b>Pouvoir à</b>	X				
BONY SARAH Conseillère municipale <b>Pouvoir à</b>					
VENTURINI DOMINIQUE Conseiller municipal <b>Pouvoir à</b>	X				
PERGOLA MARIE-ANGE Conseillère municipale <b>Pouvoir à</b>	X				
LUIGGI LAURE Conseillère municipale <b>Pouvoir à D. VENTURINI</b>	X				 Dominique VENTURINI
BONIFACI JEAN-FRANCOIS Conseiller municipal <b>Pouvoir à M.A. PERGOLA</b>	X				 Marie Ange PERGOLA
LUCIANI J-Emmanuel Conseiller municipal <b>Pouvoir à</b>					
MANENTI Grégory Conseiller municipal <b>Pouvoir à</b>	X				
BANCE ANTOINETTE Conseillère municipale <b>Pouvoir à</b>					
MERMET Jacques Conseiller municipal <b>Pouvoir à</b>	X				

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le président de séance,  
Jean-Claude FRANCESCHI

